

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Saisir en ligne le médiateur de l'eau

[Accéder au Service en ligne](#)

Permet de saisir en ligne le médiateur de l'eau en cas de litige avec son fournisseur d'eau et/ou d'assainissement des eaux usées.

Certaines pièces justificatives doivent être scannées pour accompagner la démarche (celles-ci sont précisément décrites au moment d'effectuer la demande).

